

CHEF DU SERVICE « DEVELOPPEMENT DURABLE »

Résidence administrative

Rémire-Montjoly

Statut

Poste ouvert en vertu de l'article 3.2 de la Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

Poste de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires, aux contractuels relevant du Quasi-statut de l'environnement et aux autres contractuels, pour une durée de trois ans au minimum (selon statut).

Missions

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur et rattaché du point de vue fonctionnel au Directeur Adjoint.

Le chef du service « développement durable » a en charge au sein de l'établissement public la responsabilité des actions et interventions concernant le développement durable au sein du territoire du Parc amazonien de Guyane.

- Il/elle assure l'encadrement et le management du Service Développement Durable de l'Etablissement et organise le travail de chargés de missions thématiques et des chargés de projets avec son adjoint et les délégations territoriales pour la réalisation des actions de développement durable dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte ;
- Il assure la gestion des ressources humaines du service : suivi des chronogrammes d'intervention et des agendas, gestion des congés et des absences, entretiens d'évaluation,
- En cohérence avec la charte du parc, Il/elle est chargé(e) de l'élaboration du programme d'appui de l'Etablissement au développement durable (par exemple agriculture et agro transformation, forêt et travail du bois, artisanat, écotourisme, amélioration du cadre de vie, développement économique et emploi) et de sa mise en œuvre sur le territoire concerné par le Parc amazonien de Guyane, en étroite collaboration notamment avec les communes et les délégations ;
- Il/elle prépare, engage, suit et évalue un programme annuel de développement local, composé de projets, études, actions et interventions dans ces différents domaines et en assure le suivi tant sur le plan budgétaire, que technique et partenarial; il/elle en synthétise les résultats en fin d'année ;
- Il assure le suivi technique et financier de la coordination Leader mise en place auprès du Groupe d'Action Locale Sud Guyane et la bonne mise en œuvre de la stratégie.
- Il contribue à la recherche de partenariats et de financements externes dans le but de démultiplier l'effet levier généré par les contributions du parc.
- Il participe aux différentes instances externes liées au développement dans le cadre de l'harmonisation institutionnelle avec les communes, les communautés de communes, les services de l'état et notamment de la préfecture.
- Il anime la contribution du service en matière de communication en synergie avec le service dédié.
- Il contribue, avec les services de la préfecture, à l'animation de la plateforme d'appui auprès des collectivités locales.
- Il/elle prépare, organise et anime les activités et travaux du « Comité de vie locale » en concertation avec le bureau et son président. Il en assure le secrétariat ;
- Il participe aux chantiers transversaux de l'établissement public, et notamment la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la charte et de ses conventions d'application (notamment au moyen de l'outil EVA), l'amélioration continue, les synergies inter services et inter délégations, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'éco-responsabilité.
- Il/elle est membre du Comité de Direction de l'Etablissement.

Savoirs :

- Connaissance confirmée des approches, institutions, outils et financements du développement local, de l'aménagement du territoire et du développement durable, notamment à travers la mobilisation des fonds d'ajustement structurel européens ;

- Expérience confirmée dans le domaine du montage et du pilotage de projets, notamment de développement économique, les filières, en particulier avec les collectivités territoriales, le monde associatifs, les administrations déconcentrées ;
- Expérience appréciée dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire, des liens économie-environnement, et du développement durable (circuits courts, économie circulaire, insertion professionnelle, éco-alternatives...);
- Expérience confirmée de développement local en Guyane ou dans des contextes comparables ;
- Une formation de niveau BAC+5 est indispensable, de même qu'une expérience de 8 années au service du développement ;
- La connaissance du fonctionnement et de la culture des parcs nationaux « nouvelle génération ») serait un avantage important, de même qu'une expérience dans l'aide au développement à l'international ;
- La connaissance du territoire du parc amazonien, de ses populations, du contexte socio-économique et des principaux acteurs de l'appui au développement en Guyane serait un avantage apprécié.

Savoir-faire et savoir-être :

- Capacité de management d'équipe, d'animation, d'entraînement et qualités humaines;
- Sens stratégique et politique, capacité de négociation, de dialogue et d'écoute active avec les partenaires du Parc, les acteurs socio-économiques, les micro-entrepreneurs, les élus et les équipes terrain de l'Etablissement;
- Capacité de pilotage technique et budgétaire, de rapportage et suivi d'un programme annuel comportant de nombreux projets et thématiques ; esprit de synthèse, rigueur et structure, capacité de priorisation et qualité rédactionnelle ;
- Maîtrise parfaite du cycle d'un projet, et capacité à construire et suivre des projets complexes, respect des échéances et conduites d'opérations concomitantes ;
- Capacité à travailler de manière transversale, décloisonnée, partagée et concertée avec d'autres services et de multiples partenaires externes ;
- Intérêt fort pour les communes du territoire du Parc, leurs problématiques de développement durable, et l'élaboration de solutions adaptées dans un contexte multiculturel et d'économie souvent informelle;
- Mobile et disponible pour des déplacements réguliers sur les délégations territoriales du parc.

Prise de poste : Dès que possible

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury

Date limite de candidature : 4 janvier 2021

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser et envoyer par courrier postal ou mail à l'attention de :

Mr Pascal Vardon

Directeur du parc amazonien de Guyane

1 rue de la Canne à Sucre

97354 Rémire Montjoly

en-pvardon@guyane-parcnational.fr

Par mail à :

Françoise Lemaitre anquetil - Responsable des Ressources Humaines

recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie et renseignements :

